

## **Règlement intérieur du camps de Chales**

Le présent règlement s'applique dans le cadre du stage carnassier se déroulant du 25 au 29 Octobre 2016 sur le domaine de Chales à Nouan le fuselier, celui ci vient compléter le règlement intérieur du domaine de chales et ne viens pas se substituer à celui-ci.

### **règle de vie :**

L'organisateur mettra en place des règles de vie avec les enfants dès la 1ère matinée de présentation, afin qu'ils participent et s'impliquent dans les règles qu'ils auront eux-même choisi d'appliquer.

### **le téléphone portable/tablette :**

Les enfants peuvent disposer d'un téléphone portable, cependant ils pourront contacter les parents ou pourront être contacter uniquement durant les temps libre, c'est à dire de 12h30 à 14h et de 17h30 à 19h. Durant le reste du temps, les téléphones resterons dans les dortoirs dans une boite prévue à cette effet.

L'utilisation des tablettes sera possible uniquement durant les temps libre. L'organisateur décline toute responsabilités en cas de vol, de casse ou autres sur les téléphones portables et tablettes des stagiaires.

### **Argent de poche :**

L'argent de poche est inutile durant le séjour. Le domaine ne possède aucune boutique et aucune sortie en dehors du domaine n'est prévue. L'organisateur décline toute responsabilité au cas où un enfant apporte de l'argent.

### **les cigarettes :**

La consommation de cigarette est tolérée durant le séjour sous réserve de l'accord des parents, et uniquement durant les temps libre et à l'écart des stagiaires non fumeur.

### **Sanctions :**

L'organisateur se donne la possibilité de mettre en place des sanctions (de la confiscation, suspension activités, exclusion) si l'enfant va à l'encontre des règles de vie ou du règlement du domaine. Aucune violence, irrespect des usagers et des stagiaires, ou acte de dégradation ne sera admis, ceci pouvant amener au pire des cas à l'exclusion de l'enfant au sein du stage et un retour anticipé à son domicile sans remboursement.

### **le trousseau :**

- au moins 5 slips
- au moins 8 paires de chaussettes
- au moins 3 pulls ou gilets chaud
- au moins 3 pantalons et 2 shorts
- un blouson chaud
- un vêtement de pluie
- une paire de gant
- 2 serviettes de bain
- un nécessaire de toilettes
- une paire de chaussure de marche montante.
- Une paire de botte

- une casquette
- un duvet
- une gourde

**un séjour de pêche confortable est  
un séjour agréable...**